

Pôle de l'Étang-Neuf

Présentation de la structure



Crédit photographique : Patrice Morel



Pôle de l'Étang-Neuf, l'Étang-Neuf, 22480 Saint-Connan



02 96 47 17 66



etangneuf.asso@orange.fr



www.etangneufbretagne.com

Sommaire

Situer le pôle de l'Étang-Neuf	p. 3
Le pôle de l'Étang-Neuf, qu'est-ce que c'est ?	p. 6
Le musée de la Résistance en Argoat	p. 7
Qu'est-ce que vous découvrez dans le musée de la Résistance en Argoat ?	p. 10
Préparer sa visite au musée de la Résistance en Argoat	p. 12
Le bâtiment « école de pêche et atelier de peinture »	p. 14
L'atelier de peinture	p. 15
Que pouvez-vous faire à l'atelier de peinture ?	p. 16
L'école de pêche	p. 19

Situer le pôle de l'Étang-Neuf



Vous arrivez au pôle de l'Étang-Neuf en voiture.
Il n'y a pas d'autres moyens de transport possible.
Un parking est situé juste en face de l'auberge.
2 places de stationnement sont réservées
aux personnes à mobilité réduite.
Elles sont indiquées par des panneaux.



Pour vous rendre à l'accueil :
vous traversez la route.



Vous arrivez devant la porte d'entrée sur laquelle est inscrit le mot « musée » :

- en français,
- en anglais,
- en breton.



La porte d'entrée est très lourde avec 3 possibilités d'ouverture :

- vous êtes accompagné pour ouvrir la porte,
- vous appuyez sur la sonnette située à droite de la porte pour avertir le personnel de l'accueil qui vient ouvrir la porte,
- la porte est déjà ouverte et vous pouvez entrer.



Le hall d'accueil est de plain-pied, lumineux et spacieux.

Il est composé de plusieurs espaces pour :

- le bureau d'accueil et de billetterie,
- la documentation touristique,
- la boutique,
- le bureau administratif réservé au personnel.



Le hall d'accueil est éclairé par la lumière naturelle.

Une grande baie vitrée offre une vue sur l'étang et le bois.

Une boucle magnétique est installée sur le comptoir.



Au bureau d'accueil, une tablette se rabat pour faciliter les échanges avec le personnel d'accueil.





Les toilettes sont situées sur le parking.



Il s'agit de toilettes publiques appartenant à la commune de Saint-Connan.



Le pôle de l'Étang-Neuf, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu culturel géré par une **association**, dont le nom complet est : **association de gestion du pôle d'animation et de mémoire de l'Étang-Neuf**.




Elle a été créée en 2011.

Son siège social se situe à l'Étang-Neuf sur la commune de Saint-Connan, dans les Côtes d'Armor en Bretagne.

Le bâtiment appartient à la Communauté de communes du Kreiz Breizh.

L'association organise et fait la promotion des activités qui se déroulent dans les locaux du pôle de l'Étang-Neuf.

L'association gère 3 secteurs d'activités :

-  - le musée de la Résistance en Argoat,
-  - l'atelier de peinture,
-  - l'école de pêche.

Le pôle de l'Étang-Neuf est ouvert toute l'année.

2 salariées travaillent à temps plein.

Elles sont aidées par 15 bénévoles.

Le pôle de l'Étang-Neuf :

- ✓ Ouvert au public depuis 2012
- ✓ Bâtiment construit sur un étang
- ✓ Au cœur de la Bretagne, en pleine nature
- ✓ Lieu de transmission de l'histoire
- ✓ Espace de création artistique
- ✓ Zone de pêche à la mouche

● Le musée de la Résistance en Argoat

Pourquoi un musée d'Histoire à l'Étang-Neuf ?



L'Histoire :

La Seconde Guerre mondiale se déroule de 1939 à 1945.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, pays situé à l'est de l'Europe.

La Pologne est un pays **allié** de l'Angleterre et de la France.

Un pays allié est un pays ami qui défend les mêmes valeurs.

La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne, le 3 septembre 1939.

Après plusieurs semaines de combats, l'Allemagne gagne la guerre contre la France.

Elle occupe la France de 1940 à 1945.

L'Angleterre, elle, est toujours en guerre contre l'Allemagne.

Certains français ne sont pas d'accord avec cette occupation allemande.

Pour montrer leur opposition et leur volonté de libérer leur pays, ils deviennent **résistants**.

Ils luttent contre l'occupation allemande en France.

Ils s'opposent également au **nazisme**.

Le nazisme est le régime politique mis en place par Adolf Hitler en Allemagne de 1933 à 1945.

Cette politique est très stricte et rejette tous ceux qui ne pensent pas comme eux, toutes les personnes qu'Adolf Hitler juge trop différentes, comme par exemple :

- les personnes handicapées,
- les homosexuels,
- les **juifs**.

C'est sur ce dernier exemple que le nazisme est surtout connu.

Des millions de juifs ont été **exterminés**, c'est-à-dire tués, juste parce qu'ils étaient juifs.

Les juifs pratiquent une religion appelée judaïsme.
Ils font partie d'une même communauté.

L'histoire du lieu :

Au début du mois de juillet 1944,
300 résistants s'installent
dans la forêt de Coatmallouen.
Cette forêt est située juste en face du
musée, qui existe aujourd'hui.
Ils forment le **maquis** de Plésidy.



Plésidy est la commune sur laquelle se situe la forêt.
Le maquis est à la fois :

- un endroit isolé dans un environnement naturel,
- le rassemblement de plusieurs résistants qui se cachent.



Leur chef se fait appeler Jean Robert car ce n'est pas son vrai nom.
C'est un faux nom pour éviter que les Allemands
le trouvent trop facilement.
Il fait partie des troupes parachutistes alliés
du « Special Air Service ».



Le maquis fonctionne comme un camp militaire.
Les résistants portent l'uniforme de combattant
et s'entraînent chaque jour.
Ils apprennent à utiliser les armes et à se battre.
Chaque matin, ils participent
à la levée du drapeau français.



Ils mangent, ils se lavent et ils dorment dans le bois.
Le 27 juillet 1944, les résistants français se battent
contre les soldats allemands.

13 résistants meurent pendant les combats.



Les autres résistants réussissent à s'échapper.
Un ordre leur parvient de Londres par la radio.
Ils doivent rejoindre Guingamp pour libérer la ville.
Ils participent ensuite à la libération des villes autour et de la Bretagne.

De la transmission de l'histoire vers la création d'un espace culturel unique :

Jean Robert, le chef des résistants, décède en 2003.

Propriétaire de l'auberge de l'Étang-Neuf,
il en fait don à la commune de Saint-Connan.

Dans son testament, il explique qu'il souhaite
qu'un lieu de mémoire se construise à l'Étang-Neuf.

Les anciens résistants et les élus locaux
se réunissent donc pour y réfléchir.

Ils travaillent ensemble pour créer un musée de la résistance.



C'est très compliqué de trouver l'argent nécessaire pour construire un simple musée,
dans le petit village de l'Étang-Neuf.

Les élus ont alors l'idée d'imaginer un espace culturel qui regroupe
plusieurs activités :

- un musée de la résistance,
- un atelier artistique,
- un espace de pêche.

L'ancienne auberge est rénovée.

Le musée se construit exactement en face du bois
où se sont cachés les résistants en juillet 1944.

Le lieu de mémoire voulu par Jean Robert devient lieu d'histoire,
puis lieu de transmission pour les générations futures.

Après 10 ans de travaux, l'ensemble du site ouvre au public en juin 2012.

Il s'appelle le pôle de l'Étang-Neuf.

La particularité du bâtiment est qu'il est construit sur l'étang.



Qu'est-ce que vous découvrez dans le musée de la Résistance en Argoat ?

5 salles d'exposition suivent la chronologie des événements
qui se déroulent entre 1939 et 1945 :

- occupation,
- résistances,
- maquis et alliés,
- maquis de Plésidy à Saint-Connan,
- libération.



L'histoire de la Résistance locale est évoquée tout au long de la visite.

La visite se termine dans la salle de projection.
Le film intitulé « Les patriotes de Coatmallouen »
est projeté en continu.
Il dure 25 minutes.



Chaque espace d'exposition propose des :

- panneaux explicatifs,
- photographies,
- vitrines avec des objets et documents originaux,
- bornes audio et vidéo de témoignages.



Préparer sa visite au musée de la Résistance en Argoat :

Horaires d'ouverture :

Toute l'année, le mercredi, le dimanche et les jours fériés
de 14 h à 18 h.

Pendant les vacances, du mardi au vendredi
de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h,
le dimanche de 14 h à 18 h.

Jours de fermeture :

- 1^{er} janvier,
- 1^{er} mai,
- 1^{er} novembre,
- 25 décembre.

Tarifs :

- Plein : 6 €,
- réduit : 5 €,
- 7-18 ans : 3 €,
- moins de 7 ans : gratuit,
- visite guidée pour les groupes adultes : 6 € par personne,
- visite guidée pour les groupes scolaires : 3 € par élève,
- activité pédagogique : 1 € par élève,
- accompagnants de groupes et de personnes handicapées : gratuit.

Sur présentation d'un justificatif, le tarif réduit s'applique pour les :

- demandeurs d'emploi,
- étudiants,
- apprentis,
- anciens combattants,
- titulaires des cartes CNAS, Pass Time, Cezam, Pass'Culture,
- personnes en situation de handicap.

Moyens de paiement :

- carte bleue,
- sans contact,
- chèque,
- espèces,
- chèques vacances.



Bon à savoir

- ✓ Plan de circulation et document d'aide à la visite disponibles à l'accueil
- ✓ Musée de plain-pied, chaises à disposition dans chaque salle
- ✓ Durée de la visite : environ 1 h 30
- ✓ Couleur et ambiance différentes dans chaque salle
- ✓ Éclairage par des spots lumineux
- ✓ Déclenchement automatique de sons
- ✓ Panneaux traduits en anglais
- ✓ Vidéos sous-titrées en français et en anglais
- ✓ Visites guidées pour les groupes : adultes, scolaires, et les familles, toute l'année sur réservation
- ✓ Activités pédagogiques pour les scolaires toute l'année sur réservation
- ✓ Programme d'animations et d'expositions temporaires
- ✓ Espace librairie consacré à la Seconde Guerre mondiale

Le bâtiment « école de pêche et atelier de peinture » :

Vous accédez à l'entrée du bâtiment par une passerelle en bois.

L'ensemble du bâtiment est de plain-pied et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une légère pente **ascendante** permet un accès plus facile jusqu'à la porte d'entrée.



Une fois la porte d'entrée ouverte, vous arrivez dans le hall d'accueil.

Le hall d'entrée permet d'accéder à :

- l'école de pêche,
- l'atelier de peinture,
- la salle réservée au personnel,
- les toilettes.



Les toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



● L'atelier de peinture

Pourquoi un atelier de peinture à l'Étang-Neuf ?

Quand le pôle de l'Étang-Neuf est imaginé, dans les années 2000, le calme de la nature environnante donne des idées de création artistique. Un espace est alors consacré aux artistes pour leur permettre de développer leur art.



L'atelier de peinture porte le nom d'**André Sallé**. André Sallé est un peintre-sculpteur français du 20^e siècle. Il naît en 1891 et meurt en 1961. Il se forme à l'académie de Valenciennes puis à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Il vit au village de l'Étang-Neuf pendant 20 ans.



Il obtient le grand prix de Rome en 1924 avec sa sculpture « la mort et le bûcheron ». Il s'agit d'une statue en plâtre en souvenir de la Première Guerre mondiale. Cette œuvre d'art est restaurée en 2013. Depuis 2014, elle est visible dans la salle de projection.



Que pouvez-vous faire à l'atelier de peinture ?

Des stages pour les enfants :

Chaque mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, des ateliers de découverte artistique sont proposés pour les enfants de 6 à 12 ans. Les ateliers se déroulent de 14 h à 16 h 30. Chaque atelier coûte 4 € par enfant. Le goûter est compris dans le prix.



Apprendre à utiliser la presse à graver :

Chaque premier mardi du mois, de 14 h à 17 h, Claire Amossé et Marie Bahezre, toutes les deux artistes professionnelles, proposent un rendez-vous autour de la **presse à graver**. Il s'agit d'une machine conçue spécialement pour réaliser des gravures et des linogravures.



Pour participer, il faut payer une adhésion annuelle de 11 € à l'association et payer ensuite 5 € par personne pour l'atelier.

Des stages pour les adultes :

Des stages artistiques sont proposés aux adultes à la journée ou à la demi-journée. Chaque stage coûte 50 € la journée par personne. Il se déroule dans l'atelier de 10 h à 17 h.



Qui sont les intervenants ?

Ce sont des artistes professionnels.

Claire Amossé est artiste **plasticienne**.

Cela signifie qu'elle travaille sur les arts plastiques.

Elle propose un atelier mensuel dénommé « Artis ».

Elle fait découvrir l'expérience de la création artistique en explorant de manière très variée toutes les techniques.

L'atelier est possible pour un groupe de 6 personnes.

Elle propose également des stages à thème toute l'année :

- carnet de lecture,
- carnet de balade,
- le chant du geste.



Fanny Dreveau est artiste **aquarelliste**.

Elle réalise des aquarelles.

Elle propose un atelier bimensuel sur les thèmes de :

- l'étang,
- les arbres,
- les reflets,
- la brume.



L'atelier est possible pour un groupe de 6 personnes.

Sylviane Aymé est artiste **plasticienne**.

Elle travaille sur les empreintes,

les traces laissées par le monde vivant

ou la nature végétale environnante.

Ce peut être la technique orientale du « **Gyotaku** »

ou toute autre technique à base de pigments naturels.

Le Gyotaku est un art japonais

qui consiste à reproduire des empreintes de poissons

sur différents supports tels que du papier ou du tissu.



Marie Richardon-Corvec est une artiste spécialisée en peinture chinoise « **T'chan** » et japonaise « **Sumi-e** ».

C'est l'art de peindre à l'encre de Chine en utilisant le pinceau chinois.

Cela demande une grande concentration.

Les exercices se répètent comme des gammes musicales.



Jos Van de Ven est un artiste peintre **spécialiste de l'art hollandais du 17^e siècle**.

Il explique la technique de la peinture à l'huile et du **clair-obscur**, un travail d'ombre et de lumière.

Il travaille essentiellement les peintures de **nature**

morte, comme des corbeilles de fruits ou des objets de la vie quotidienne.



À RETENIR :

Pour participer aux ateliers :

- ✓ Tables, chaises et matériel fournis
- ✓ Toilettes accessibles
- ✓ Pique-nique possible ou restaurant à côté
- ✓ Sur inscription, pour des groupes limités
- ✓ Programme des expositions et des ateliers sur demande
- ✓ Moyens de paiement :
 - chèques,
 - espèces,
 - chèques vacances,
 - bons CAF.

L'atelier André-Sallé, c'est aussi :

- ✓ Résidences artistiques
- ✓ Portes ouvertes organisées chaque année en septembre

L'école de pêche

Pourquoi une école de pêche à l'Étang-Neuf ?



L'Étang-Neuf est un plan d'eau de 9 hectares
et de 3 mètres de profondeur.

Il se situe en **amont** de la rivière Trieux.

Une rivière est un cours d'eau naturel qui se jette
dans une autre rivière ou dans un fleuve.

L'amont est la partie de la rivière qui se trouve en direction de la source.

La **fédération départementale de pêche** et les associations locales
ont créé un parcours dédié à la pêche de la truite.

Les pêcheurs de l'Étang-Neuf utilisent une technique particulière
pour pêcher la truite, qui s'appelle « la pêche à la mouche ».

Qu'est-ce que la fédération départementale de pêche ?



C'est une association qui développe la pratique de la pêche
dans les Côtes d'Armor.

Elle préserve le milieu naturel.

Elle participe au respect de l'environnement.

La fédération mène 4 missions grâce à des salariés et des bénévoles :

- la protection et la gestion des milieux **aquatiques**,
c'est-à-dire en étang et en rivière
- la surveillance de la pratique de la pêche
- la gestion administrative de la fédération
- le développement et l'animation



Le parcours de pêche à l'Étang-Neuf est labellisé

« **parcours passion** ».

Il s'agit d'un site de pêche qui bénéficie d'aménagements particuliers.

Il répond à des critères nationaux précis.

Les aménagements permettent aux pêcheurs de pratiquer la pêche dans les meilleures conditions.

Les critères sont les suivants :

- une école de pêche,
- des pontons,
- des toilettes accessibles,
- des barques,
- un espace couvert pour pique-niquer.



Quelles sont les conditions pour pêcher à l'Étang-Neuf ?

1. Être titulaire d'une carte de pêche

Pour obtenir une carte de pêche, il faut l'acheter.

3 points de vente sont possibles :

- le site internet www.cartedepeche.fr
- le magasin « Passion Pêche Bretagne » à Guingamp au 02 96 40 08 33
- le bar tabac l' « Argoad » à Saint-Gilles-Pligeaux au 02 96 29 05 95



2. Réserver sa place

Avant de venir, il faut réserver sa place sur le site internet :

www.federation-peche22.com

3. Respecter le règlement

Quel est ce règlement ?

❖ **L'accès limité à :**

- 6 barques en même temps sur l'étang,
- 12 pêcheurs sur la totalité des pontons,
- 6 **float-tubes**, bouée flottante qui prend la forme d'un siège utilisé pour la pêche en eau douce. Le float-tube maintient le pêcheur hors de l'eau à partir du ventre.



❖ **la propreté de l'école de pêche et des toilettes**

❖ **la saison de pêche divisée en 2 périodes :**

- du 15 octobre au 15 juin pour la pêche à la mouche,
- du 15 juin au 15 octobre pour la **pêche tous leurres**, toute sorte d'appât qui sert à attraper le poisson.

❖ **la possibilité de conserver 1 poisson**

❖ **l'utilisation d'une épuisette**

❖ **la pêche interdite depuis la digue**, c'est-à-dire depuis la route

❖ **l'amorçage et la traine interdits**, l'amorçage est un produit jeté dans l'eau pour attirer le poisson.






La pêche à la traine est une technique de pêche qui consiste à laisser trainer le leurre pour attraper le poisson.

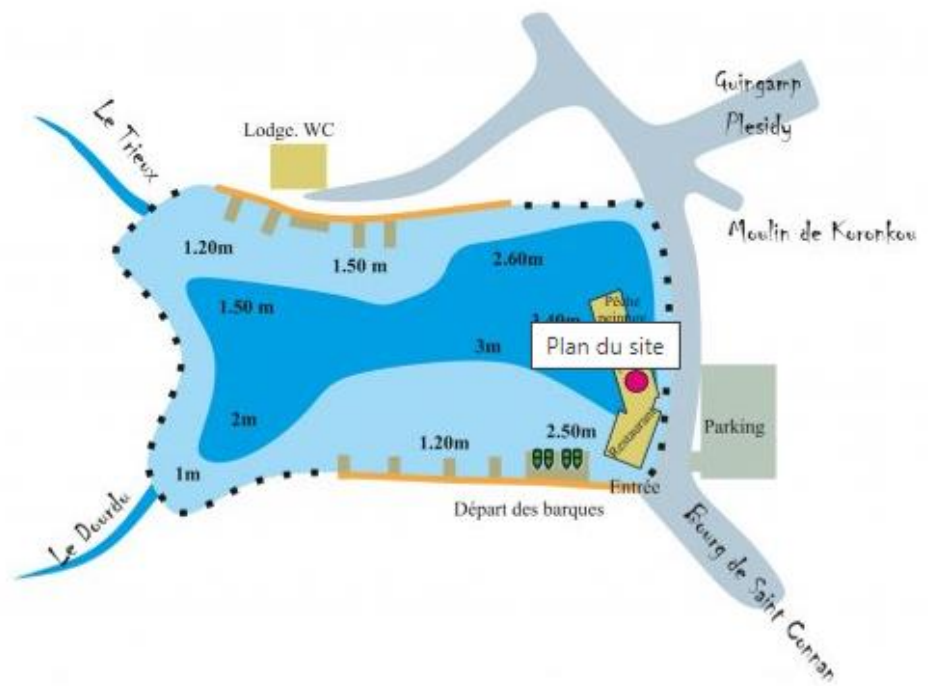
Quels sont les tarifs pour venir pêcher à l'Étang-Neuf ?

- du 15 juin au 15 octobre, tarif unique de 12 € la journée
- du 15 octobre au 15 juin, 12 € la demi-journée et 18 € la journée
- location de barque toute l'année, 10 € la demi-journée et 15 € la journée
- droit de mise à l'eau du float-tube : 2 €

Le plan de l'étang :

AMENAGEMENT DU SITE

-  Embarcadère
-  Chemin piétonnier
-  Réservation des cartes
-  Pontons
-  Pêche du bord interdite



L'un des derniers pontons installés sur l'étang :



Document rédigé par l'équipe du pôle de l'Étang-Neuf formée au Facile À Lire et à Comprendre.

Avec les remerciements du comité de lecture du SATRA, Adapei Nouvelles Côtes d'Armor

Préciser la mention